

---

## Contrôle radioscopique annuel.

**Numéro d'inventaire** : 2012.01015

**Auteur(s)** : R. Delrieu

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : Inspection académique de la Seine-Maritime

**Date de création** : 1960

**Description** : Pages dactylographiées et ronéotées.

**Mesures** : hauteur : 270 mm ; largeur : 212 mm

**Mots-clés** : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

**Filière** : École primaire élémentaire

**Niveau** : Élémentaire

**Nom du département** : Seine-Maritime

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 2

**Lieux** : Seine-Maritime

ABF

INSPECTION ACADEMIQUE  
de la  
SEINE-MARITIME

Service Départemental  
de Santé Scolaire

ROUEN, le 15 NOV 1960

C N 1. 71 - 81. 71.  
meun !!

L'INSPECTEUR d'ACADEMIE de la SEINE-MARITIME,  
à Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs  
des Ecoles Publiques Primaires et Maternelles  
du canton de *Ducclair*  
S/C. de Monsieur l'Inspecteur de l'Enseignement  
Primaire *de Rouen VI*  
ou S/C. de Madame l'Inspectrice des Ecoles Maternelles  
de

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le contrôle  
radioscopique annuel, prévu par les instructions ministérielles  
du 1er Août 1956, et obligatoire pour les membres du personnel  
enseignant et du personnel de service, aura lieu le *mercredi*  
*23.11.60* à *9h30* heures à l'Ecole de *Ducclair gergons*

Je vous prie de faire part de cette convocation à tout  
le personnel de votre Ecole.

Les membres du personnel résidant dans la localité,  
siège de l'examen, sont priés de bien vouloir laisser la priorité  
à ceux qui résident hors de la localité.

Seuls les Institutrices et Instituteurs remplaçants et  
remplaçants provisoires nouvellement recrutés depuis le 17 Sep-  
tembre 1960 et qui auraient subi un examen radioscopique depuis  
cette date sont dispensés de se rendre à la visite prévue par la  
présente note.

L'Inspecteur d'Académie,

*Hénauville*  
*G et F*

R. DELRIEU